



Vélo Québec

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, Vélo Québec propose aux écoles des outils pour encourager les déplacements actifs de leurs élèves entre le domicile et l'école. Parmi ceux-ci, il y a la fiche **L'ART D'INFLUENCER LES DÉCIDEURS DANS LES ENJEUX DE TRANSPORT ACTIF** qui soutient les actions de suivi du Plan de déplacement.

L'art d'influencer les décideurs dans les enjeux de transport actif

L'école de votre enfant participe au programme À pied, à vélo, ville active auquel a accepté de collaborer votre équipe municipale. Un plan de déplacement, identifiant les obstacles aux déplacements à pied et à vélo des élèves vers l'école et proposant des solutions à ces problématiques, est l'élément central de ce programme. En tant que parent et résident, vous pouvez faire connaître vos inquiétudes à vos élus en regard de la sécurité de vos enfants. Vous pouvez également tenter d'influencer votre municipalité ou votre arrondissement sur la priorité des actions à mettre en œuvre en ce sens.

La présente fiche a pour objectif de vous guider afin que vous puissiez exercer un rôle positif dans la démarche de plan de déplacement et la mise en œuvre de ses recommandations.

1. S'outiller

S'informer sur les meilleures pratiques en aménagement et apprendre le vocabulaire de base.

- Les modifications que vous cherchez devraient être alignées sur les meilleures pratiques, tout en tenant compte des normes auxquelles les municipalités doivent se conformer. Pour des informations plus détaillées sur l'aménagement en faveur du transport actif, consulter le guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec.

En apprendre davantage sur la municipalité ou l'arrondissement.

- Être à l'affût des actions actuelles et futures de la municipalité notamment via le journal local, le site Internet de la municipalité ou de l'arrondissement, le journal municipal ou d'arrondissement ou en communiquant avec votre élu municipal. Il y a la possibilité que la municipalité ou l'arrondissement ait déjà identifié le problème et se prépare déjà à y remédier.
- Prendre connaissance des documents municipaux (Ex. Plan stratégique, Plan vert, Politique familiale, Plan de transport, Plan local de développement durable, Plan d'urbanisme, etc.), car cela peut fournir des arguments pour les mesures à proposer (ex. : encourager le transport actif, apaiser la circulation automobile, créer des quartiers favorables pour les familles, etc.).
- Assister aux conseils municipaux ou examiner les procès-verbaux des réunions antérieures peut vous aider à trouver des alliés.
- Effectuer des recherches sur Internet en utilisant des mots clés liés aux problématiques peut révéler des informations pertinentes, par exemple en voyant comment d'autres ont réglé un problème similaire au vôtre.
- Apprendre des expériences des autres en cherchant des projets similaires au vôtre.

Prioriser les changements souhaités et développer des arguments en leur faveur.

- Prioriser les changements les plus importants que vous recherchez. En vous concentrant sur un à deux changements, vous augmentez vos chances de succès.
- Assurez-vous que vous pouvez exprimer clairement les modifications que vous cherchez d'une manière brève et concise, car vous serez appelés à le faire à plusieurs reprises.

2. Établir un plan d'action

Identifier, solliciter et demander l'engagement des acteurs clés.

- Identification des possibles alliés : écoles, comités de parents, garderies, centres communautaires, entreprises locales, centres des aînés, service de police, groupe environnemental, regroupement local de Québec en Forme, etc. Qui est le plus touché par le problème actuel? Quels sont les groupes les plus vulnérables? Qui va bénéficier des modifications que vous proposez?
- Solliciter les partenaires potentiels et demander leur engagement. Chercher les points communs entre vos objectifs. Vous mettre d'accord sur des objectifs précis et réalisables.

Réaliser un plan de communication.

- Définir des objectifs clairs: que voulez-vous communiquer?
- Par quel moyen? Dépliant, page web, réseau social, kiosque, média traditionnel (journal, télévision, etc.)
- Comme les politiciens répondent à des demandes soutenues par une bonne partie des électeurs, chercher l'appui d'autres résidents (ex. : pétition, lettres des citoyens, etc.)

Créer un calendrier.

- Identifier les dates importantes: réunions du conseil municipal ou d'arrondissement, événements communautaires, dépôt du budget annuel de la municipalité ou de l'arrondissement, début et fin des travaux d'aménagement, élections, etc.
- Évaluer les moments les plus opportuns pour faire vos demandes.

3. Passer à l'action

- Il est plus difficile d'identifier les prochaines étapes, car il n'existe pas une approche qui fonctionne pour toutes les situations. L'évaluation du contexte (intervenants, plan municipal, etc.) est importante afin d'identifier les opportunités et les approches les plus appropriées.
- Il est important de noter que chaque acteur agit selon des échéanciers différents. C'est pour cette raison qu'il peut y avoir un décalage substantiel entre le moment où la municipalité s'engage et la réalisation des travaux.
- Il faut s'attendre à ce que les choses ne se passent pas nécessairement comme prévu. Ainsi, il importe d'avoir un plan B et d'évaluer continuellement votre stratégie.

Exemples d'actions :

- Installer un kiosque lors d'un événement de quartier pour éduquer la communauté sur le projet et recueillir des signatures.
- Les enfants d'une école ont fait des illustrations pour accompagner les modifications demandées en fonction de leur vision de leur zone scolaire idéale. Leurs illustrations étaient un excellent outil pour sensibiliser les élus aux changements demandés.
- Les parents d'une école ont priorisé les trois recommandations du plan de déplacement les plus importantes. Ils ont présenté ces recommandations accompagnées d'une lettre signée par la majorité des parents de l'école au conseil municipal.

4. Souligner les réussites

- Des changements d'infrastructure peuvent prendre beaucoup de temps. Avoir des élus qui s'engagent à faire les changements nécessaires est une étape importante et, à bien des égards, c'est une victoire. Afin que ces engagements deviennent réalité, veillez à ce qu'ils soient intégrés à un plan d'action de la municipalité ou de l'arrondissement. Vous pouvez également demander une action qui démontre leurs bonnes intentions, comme signer un engagement.
- Prendre le temps de souligner la contribution de chaque partenaire.
- Si les modifications que vous souhaitez sont basées sur un plan de déplacement, rappelez-vous que les plans ne sont pas statiques et doivent être mis à jour pour tenir compte des changements apportés.

Certains outils sont offerts sur demande afin de vous appuyer dans vos démarches. Contactez Vélo Québec ou le mandataire du programme À pied, à vélo, ville active de votre région (www.velo.qc.ca/regions) afin d'en savoir plus.